



Avec ce futur mur antibruit, le camping vise une 4^e étoile

D'ici le début de l'été, un vaste mur antibruit viendra séparer la D919 du camping du lac, à Labarre. Un gain de place, mais aussi, une tranquillité qui va permettre au site de voir plus loin.

Depuis la fin du mois de mars, les travaux de construction battent leur plein au camping du lac, à Labarre. En bordure de la route départementale 919, un mur antibruit va bientôt s'élever en lieu et place des anciennes laurines. La demande avait été formulée depuis longtemps par le gérant du site, conventionné avec la mairie. D'ici la fin du mois de juin, l'installation sera terminée et permettra, du moins c'est l'objectif, de réduire le bruit de plus de 10 décibels. « Une étude avait été réalisée et avait montré qu'en moyenne le bruit s'élevait à 69 décibels à côté de cet axe très passant, indique Patrick Gautier, directeur des services de la municipalité. Avec ce mur, on espère atteindre les 55 décibels, minimum. »



Les fondations du futur mur antibruit sont en cours de finalisation par les équipes d'Agilis./ Photo DDM, O.O.

Un gain de place qui va permettre d'agrandir le site

Composée de béton et de bois composite, la structure, de près de 232 mètres de long et de 3 mètres de haut, a en effet pour objectif d'absorber totalement le bruit émis depuis la route. « Le bois a des porosités qui permettent de "piéger" le bruit à l'intérieur », précise le technicien. Pour l'heure, les équipes de l'entreprise Agilis – placés sous la houlette du maître d'ouvrage, la société Seti –

s'occupent des fondations et de la pose des longrines en béton qui viendront supporter les poteaux. Ceux-là devraient être installés d'ici le 16 mai. Viendra ensuite la pose des écrans acoustiques, en cours de fabrication à l'usine. « Il y aura alors deux à trois jours de travail de pose », indique le conducteur des travaux. Des panneaux acoustiques sur lequel un travail d'esthétique a été réalisé avec l'architecte municipi-

pal. Bicolores avec un effet de vague entre les deux matières – bois et béton – ils permettront de s'intégrer plus facilement dans le site. À l'automne, la mairie prévoit ensuite d'implanter, côté route, plusieurs essences de plantes grimpantes pour végétaliser les lieux. Une installation qui va donc permettre d'une part, l'agrandissement du camping. Et de l'autre, aider le gérant à demander une quatrième étoile. Tel était l'objec-

tif. « Des investissements ont été réalisés par le gérant (la piscine a notamment été refaite, N.D.L.R.), ajoute Guy Loszach, élu en charge de l'urbanisme. La mairie prend sa part avec cette installation. » Coût total de l'opération : 460 000 € avec une participation de l'État (35 %), du Département (20 %), de la Région (20 %) et 25 % d'autofinancement. C'est le prix de la tranquillité.

Océane Oulés

